



PROJET — BROUILLON À VALIDER

CITOYENS NUMÉRIQUES ASBL

Baromètre de la citoyenneté numérique 2025

Analyse des résultats — rapport d'étude

Comprendre, agir, se protéger dans un monde numérique.

Référence	CN-ETUDE-2025-BARO
Objet	Analyse commentée du baromètre ECN 2025
Auteur	Citoyens Numériques ASBL
Date	16 juillet 2026
Version	1.0 — projet
Statut	Document de travail, à valider avant diffusion
Champ	300 répondants · questionnaire en ligne

1. Synthèse exécutive

Le Baromètre de la citoyenneté numérique 2025 a recueilli 300 réponses à un questionnaire en ligne d'une cinquantaine d'items, portant sur les usages, les connaissances, les comportements et les représentations des répondants face au monde numérique. Les résultats dessinent le portrait d'un public plutôt averti, largement adulte, qui manie le vocabulaire de la citoyenneté numérique mais exprime une défiance profonde à l'égard des plateformes, des algorithmes et du rôle des réseaux sociaux dans le débat démocratique.

Cinq constats se dégagent. Premièrement, les notions les plus médiatisées — fake news, cyberharcèlement, spam — sont très largement maîtrisées (85 à 88 % de réponses « je maîtrise »), tandis que les notions plus techniques ou plus récentes restent floues : seuls 33 % des répondants disent maîtriser l'« inclusion digitale » et 52 % le « droit à l'oubli ». Deuxièmement, la connaissance déclarée ne se traduit pas en protection effective : 64 % des répondants n'ont jamais lu les conditions d'utilisation d'une plateforme, 46 % estiment que leurs données appartiennent aux plateformes et 66 % considèrent n'avoir aucun contrôle sur ces données. Troisièmement, la défiance est massive : 85 % n'ont pas confiance dans le fonctionnement des algorithmes et 89 % ne font pas confiance aux réseaux sociaux pour animer le débat démocratique. Quatrièmement, l'exposition aux risques est déjà une réalité vécue : 46 % déclarent avoir été victimes d'un délit informatique, 53 % s'être déjà fait piéger par une fake news et 39 % avoir subi des propos négatifs en ligne. Cinquièmement, la demande d'éducation est quasi unanime : 88 % souhaitent un cours de citoyenneté numérique à l'école et 94 % des formations accessibles à tous.

À LIRE AVEC PRUDENCE — L'échantillon est auto-sélectionné et fortement composé d'adultes (89 %) et de personnes du secteur éducatif (33 %). Les résultats décrivent ce public engagé, non la population générale ni, en particulier, les jeunes. Voir la section 2.

2. Méthodologie et limites

Le baromètre repose sur un questionnaire en ligne diffusé sur base volontaire. 300 réponses complètes ont été collectées. Cette approche a le mérite de la simplicité et de la rapidité, mais elle impose plusieurs réserves qu'un lecteur de résultats doit garder à l'esprit.

Un échantillon de convenance, non représentatif

Les répondants se sont sélectionnés eux-mêmes en répondant à une invitation. Ce mode de recrutement attire spontanément des personnes déjà sensibilisées au sujet. La structure de l'échantillon le confirme : 89 % des répondants ont plus de 26 ans, un tiers exerce un métier lié à l'éducation et à la formation, et les mineurs ne représentent que 18 réponses sur 300 (6 %). Les résultats ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de la population, ni surtout aux publics jeunes qui sont précisément au cœur des politiques d'éducation à la citoyenneté numérique.

Des réponses déclaratives

Toutes les données sont auto-déclarées. La « maîtrise » d'une notion, la « sécurité » d'un mot de passe ou la « vérification » d'une information reflètent la perception que le répondant a de lui-même, pas une compétence mesurée. Un biais de désirabilité — la tendance à se présenter sous un jour favorable — est probable, d'autant plus fort que le public est sensibilisé. Les écarts observés entre connaissance déclarée et comportement effectif (section 7) doivent se lire dans ce cadre.

Un questionnaire fermé, signalé par les répondants eux-mêmes

Plusieurs répondants ont regretté, dans l'espace de commentaire libre, l'absence de nuance : « Certaines de vos questions devraient envisager un ça dépend », « Rien n'est tout blanc ou tout noir », « il manque des questions ouvertes de type justifiez ». Ce retour est une donnée en soi : il traduit un public réflexif, mais invite à interpréter les réponses binaires (oui/non) avec précaution et à enrichir les prochaines éditions de modalités intermédiaires et de questions ouvertes.

PORTÉE — Ce rapport doit être lu comme une photographie qualitative d'un public engagé à un instant donné, utile pour orienter l'action de l'ASBL, et non comme une enquête statistiquement représentative. Les pourcentages sont arrondis à l'unité.

3. Qui a répondu ?

La population du baromètre est adulte, active et proche du monde éducatif. Les 40-55 ans forment le premier groupe (36 %), devant les 26-40 ans (25 %) et les 55-65 ans (18 %). Les moins de 25 ans ne pèsent que 11 % de l'ensemble. Une majorité vit avec des enfants (57 %), ce qui donne à beaucoup de réponses une tonalité de parent préoccupé par les usages de sa descendance.

Répartition des répondants par tranche d'âge (n = 300)

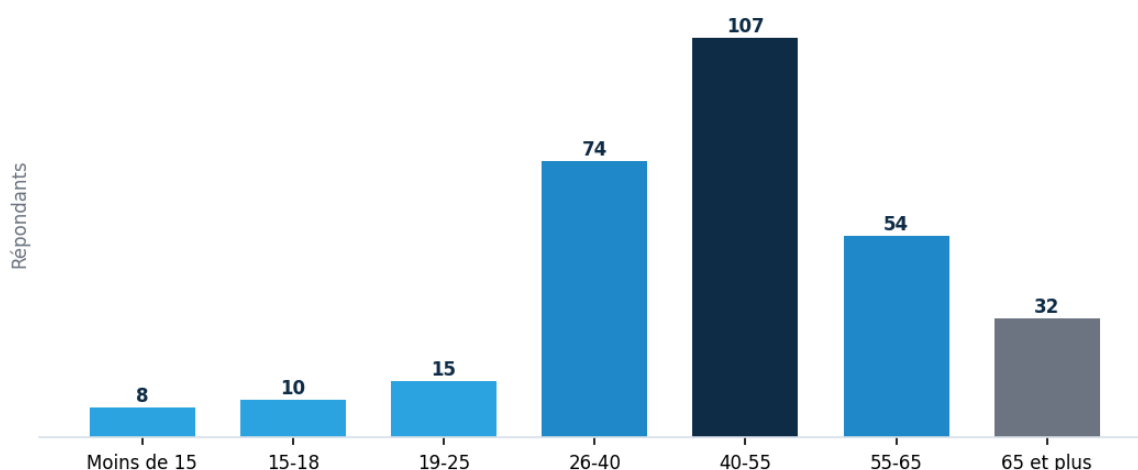


Figure 1 — Répartition des répondants par tranche d'âge (n = 300).

Sur le plan professionnel, 44 % relèvent d'« un autre métier », 33 % d'un métier lié à l'éducation et à la formation, 11 % sont retraités et 8 % encore aux études. Cette sur-représentation du secteur éducatif éclaire à

la fois la bonne maîtrise du vocabulaire et la forte demande de formation qui traversent l'ensemble des réponses.

Les usages hors cadre professionnel restent mesurés : 59 % des répondants passent entre une et trois heures par jour sur Internet, 23 % de trois à six heures et 5 % plus de six heures. Ce temps est pourtant vécu comme excessif : 64 % estiment passer trop de temps devant les écrans (notes de 4 ou 5 sur 5), signe d'un rapport ambivalent, presque coupable, à l'outil numérique.

PROFIL	MODALITÉ DOMINANTE	PART
Âge	40-55 ans	36 %
Âge (≤ 25 ans)	Toutes tranches jeunes	11 %
Situation familiale	Adulte avec enfants	57 %
Profession	Autre métier	44 %
Profession	Éducation / formation	33 %
Temps en ligne / jour	1 à 3 heures	59 %
Rapport aux écrans	« Trop de temps » (4-5/5)	64 %

4. Ce que « citoyenneté numérique » évoque

Invités à définir la citoyenneté numérique en trois mots, les répondants convergent vers un noyau de valeurs plutôt que de techniques. Les termes les plus fréquents sont le respect, la responsabilité (« responsable », « responsabilité »), l'esprit critique et la sécurité. Viennent ensuite le partage, la conscience, les droits et devoirs, l'éthique et la démocratie. Le vocabulaire est donc davantage celui du civisme et du comportement que celui de l'outil : la citoyenneté numérique est comprise comme une extension de la citoyenneté tout court.

Cette lecture est explicitement formulée dans les commentaires : « La citoyenneté numérique passera par la citoyenneté tout court. Une dissociation n'a pas de sens. » Elle constitue un point d'appui précieux pour le positionnement de l'ASBL. À l'inverse, seize réponses environ traduisent un rapport de distance ou d'ignorance (« aucune idée », « rien »), rappelant que le concept lui-même n'est pas universellement approprié, même dans un public volontaire.

5. Connaissances : un savoir à deux vitesses

La maîtrise déclarée des notions du numérique est très inégale. Les concepts popularisés par l'actualité et les campagnes de prévention arrivent en tête : 88 % des répondants disent maîtriser la notion de fake news, 87 % le cyberharcèlement et 85 % le spam. À l'autre extrémité, les notions plus abstraites ou plus récentes restent confuses : l'inclusion digitale n'est maîtrisée que par 33 % des répondants, le droit à l'oubli par 52 % et le revenge porn par 57 %. Le RGPD, socle juridique de la protection des données, n'est revendiqué que par 67 % d'entre eux.

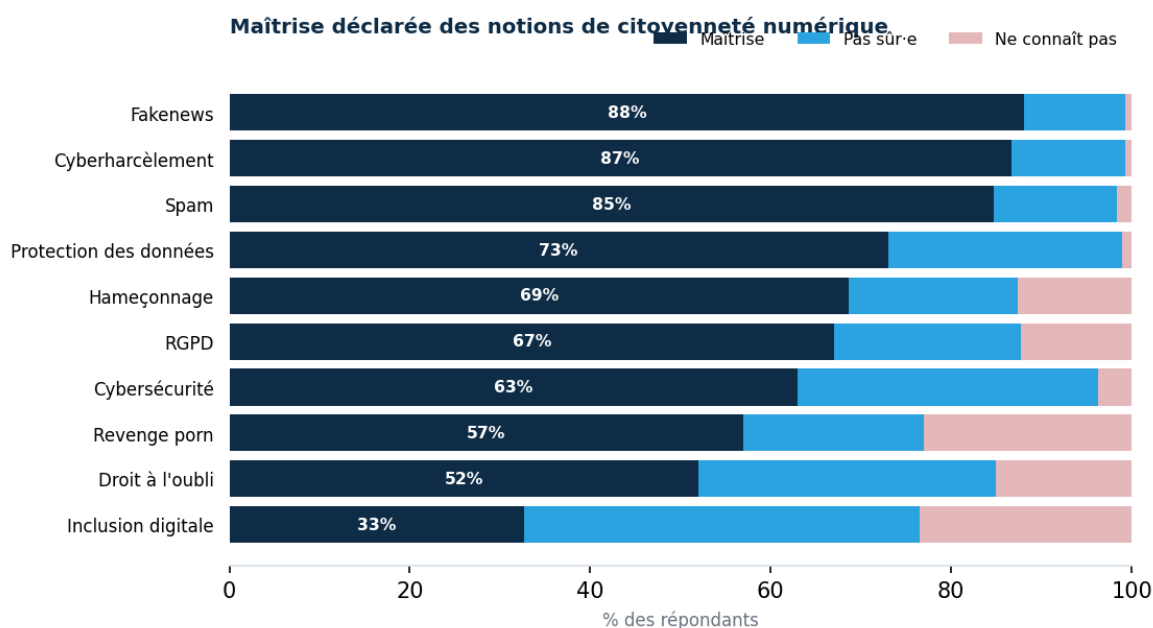


Figure 2 — Part des répondants déclarant « maîtriser » chaque notion (n = 300, hors non-réponses).

Cet écart dessine un savoir à deux vitesses : une couche de sensibilisation médiatique solide, mais une compréhension plus fragile des mécanismes de fond — droits, inclusion, cadre réglementaire. La notion d'empreinte numérique illustre bien cette zone grise : 53 % des répondants disent savoir ce que c'est (dont seulement 9 % savent aussi la gérer), tandis que 39 % en ont « entendu parler sans vraiment savoir » et 8 % jamais.

LECTURE — Les notions les mieux maîtrisées sont celles qui désignent un danger ; les moins maîtrisées, celles qui désignent un droit ou un levier d'action (inclusion, oubli, cadre RGPD). La sensibilisation a mieux fonctionné sur la peur que sur le pouvoir d'agir.

6. Données personnelles : le grand renoncement

C'est sans doute le résultat le plus frappant du baromètre. Interrogés sur la propriété des données qu'ils partagent, 46 % des répondants répondent qu'elles appartiennent « aux plateformes », contre seulement 27 % qui affirment « à moi, et je dois les protéger ». 13 % ne se sont jamais posé la question et 12 % pensent qu'elles appartiennent « à tout le monde ». La conscience du droit — les données personnelles appartiennent à la personne concernée, principe cardinal du RGPD — est donc minoritaire.

« Les données que je partage appartiennent... »

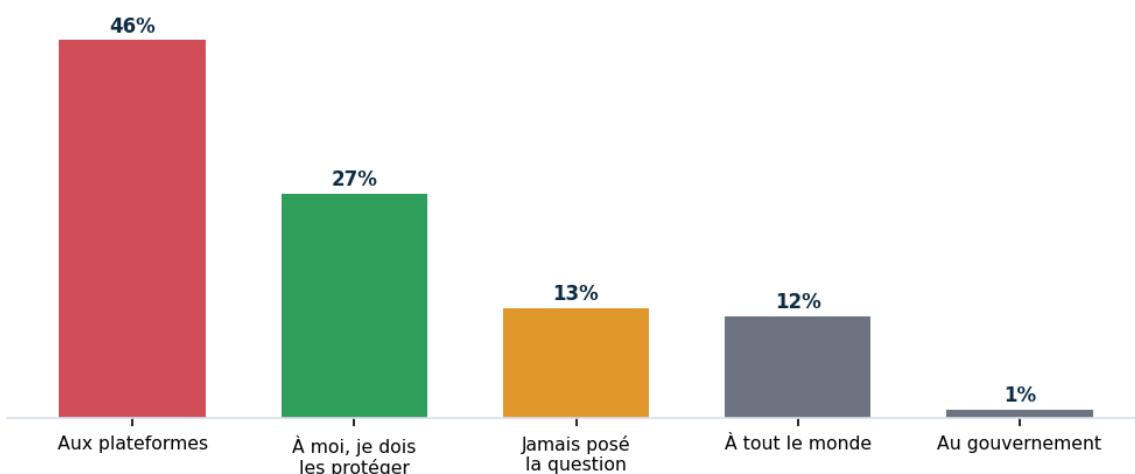


Figure 3 — « Les données que je partage sur les plateformes appartiennent... » (n = 300).

Ce renoncement se double d'un sentiment d'impuissance : 66 % des répondants estiment n'avoir aucun contrôle sur les données que les plateformes détiennent à leur sujet. Le comportement suit : 64 % n'ont jamais lu les conditions d'utilisation d'une plateforme comme Facebook ou Instagram. On observe pourtant un geste de résistance diffus — 60 % déclarent avoir déjà refusé des conditions d'utilisation, et 34 % disent les avoir refusées sans jamais les avoir lues, ce qui relève plus du réflexe de méfiance que du choix éclairé. Enfin, seuls 41 % utilisent toujours un profil à leur vrai nom, 56 % « pas toujours ».

7. Sécurité et exposition aux risques

Les répondants se sentent globalement compétents en matière de sécurité : 80 % estiment savoir créer un mot de passe sécurisé et 55 % déclarent utiliser des mots de passe complexes avec double authentification. Mais la protection reste incomplète : 19 % s'en tiennent à un mot de passe « facile à retenir », 15 % ne protègent pas particulièrement leur vie numérique et 10 % avouent oublier leurs mots de passe de toute façon.

Sécurité déclarée et exposition aux risques (%)

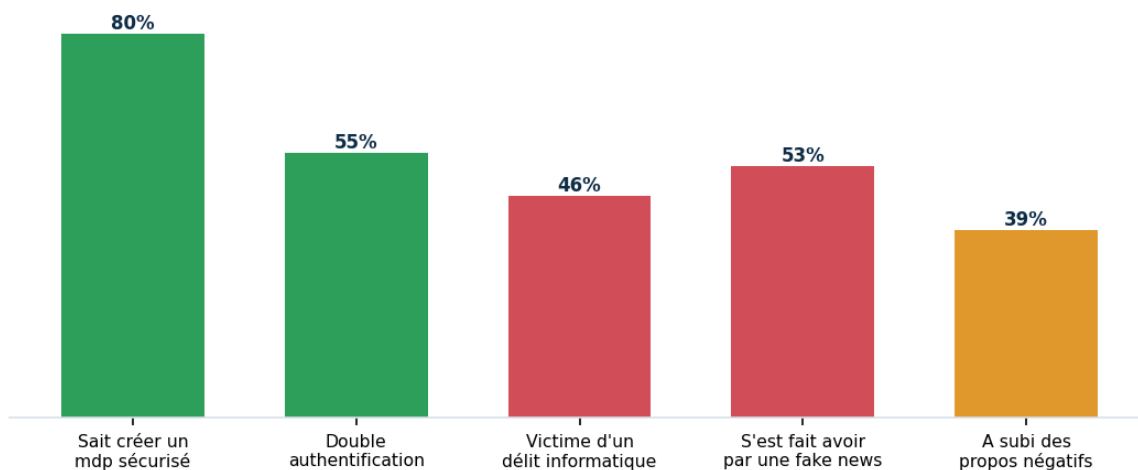


Figure 4 — Sécurité déclarée et exposition réelle aux risques (n = 300).

Surtout, l'exposition aux risques n'est pas une hypothèse : 46 % des répondants déclarent avoir déjà été victimes d'un délit informatique (piratage, arnaque, hameçonnage) et 39 % avoir subi des propos négatifs en ligne. Parmi ces derniers, 63 % l'ont signalé à la plateforme ou à une autorité — une proportion encourageante, à mettre en regard du fait que 62 % de l'ensemble déclarent savoir comment signaler un comportement abusif. Enfin, 20 % reconnaissent avoir eux-mêmes exprimé des propos négatifs à l'égard d'autrui, aveu notable dans un questionnaire déclaratif et signe que l'agressivité en ligne n'est pas seulement subie.

8. Information, fake news et esprit critique

L'esprit critique revendiqué est élevé : 80 % des répondants disent vérifier « souvent » ou « toujours » la fiabilité d'une information. Leurs méthodes sont plutôt robustes — 84 % cherchent une autre source de confirmation, 68 % vérifient l'auteur initial, 59 % l'adresse web d'origine et 52 % la date de publication. Le recours au proche (16 %) ou aux réseaux sociaux (10 %) reste marginal, et à peine 2 % déclarent ne pas savoir comment faire.

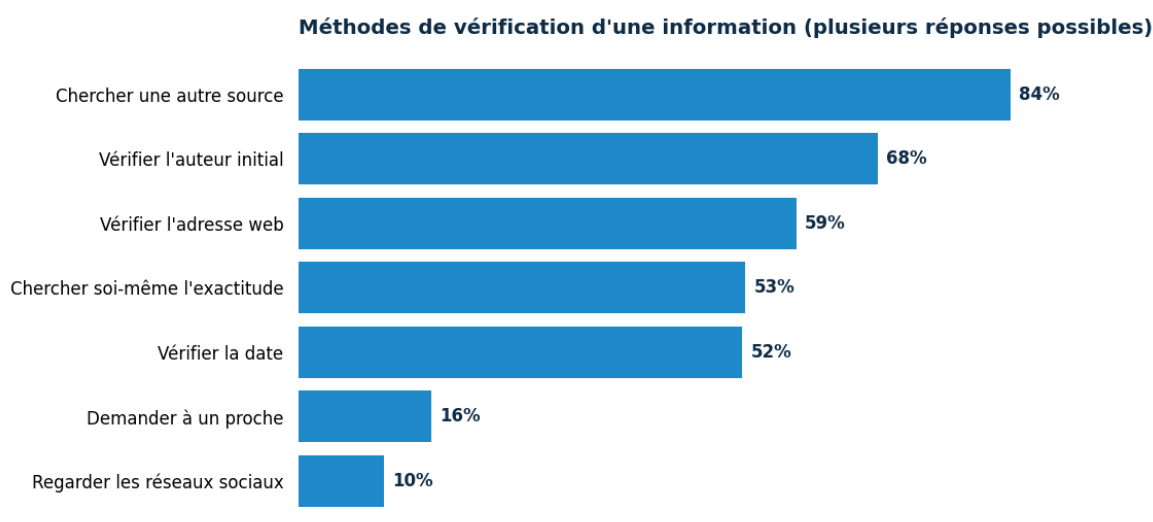


Figure 5 — Méthodes de vérification d'une information (plusieurs réponses possibles, n = 300).

Cette confiance en soi doit toutefois être relativisée par l'expérience vécue : 53 % des répondants reconnaissent s'être déjà fait piéger par une fake news, et 20 % supplémentaires ne savent pas si cela leur est arrivé. Autrement dit, une compétence déclarée forte n'immunise pas contre la désinformation. Les commentaires prolongent ce constat avec inquiétude : « On est gangrené de fake news », « les gens resteront dans leur bulle algorithmique quoi qu'il arrive ». La question de la « bulle » algorithmique et du rôle de la presse professionnelle face aux réseaux sociaux revient spontanément.

9. Défiance démocratique et rapport à l'intelligence artificielle

Le baromètre révèle une défiance systémique. 85 % des répondants n'ont pas confiance dans la façon dont fonctionnent les algorithmes — alors même que 92 % disent savoir ce qu'est un algorithme : ici, c'est la

connaissance qui nourrit la méfiance, non l'ignorance. 89 % ne font pas confiance aux réseaux sociaux pour animer le débat démocratique. Interrogés sur le bilan démocratique du numérique, 47 % estiment qu'il « nuit à la démocratie » et seulement 16 % qu'il la « renforce », le reste préférant ne pas se prononcer.

Part des répondants exprimant une adhésion positive (%)

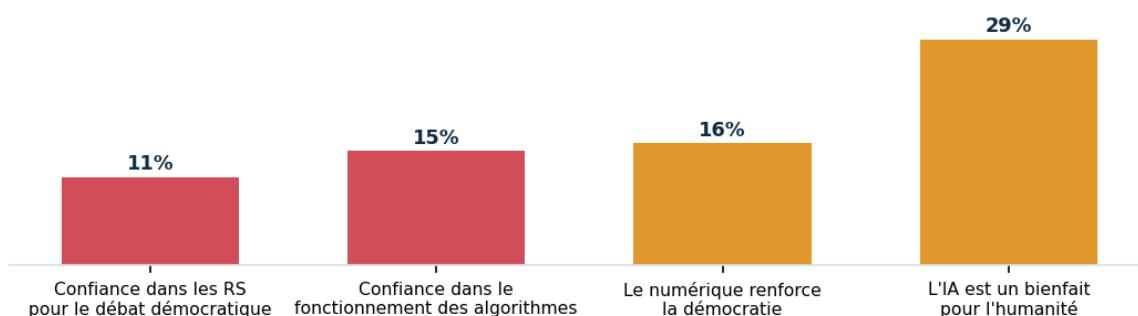


Figure 6 — Part des répondants exprimant une adhésion positive (n = 300).

Le rapport à l'intelligence artificielle est plus partagé, mais penche vers l'inquiétude : 37 % y voient « une menace pour l'humanité », 29 % « un bienfait » et 34 % ne se prononcent pas. Plusieurs commentaires nuancent ce chiffre en refusant le cadre binaire de la question : « comme chaque outil, il y a du bon et du mauvais, je ne peux pas être catégorique ». Fait notable, les rares répondants jeunes (≤ 25 ans) sont un peu moins défiantes envers les algorithmes (27 % de confiance contre 13 % chez les adultes), ce qui suggère un rapport générationnel différent, à confirmer sur un échantillon plus large.

10. Anonymat, pseudonymat et identité numérique

L'anonymat divise, y compris dans les esprits d'un même public. La distinction entre anonymat et pseudonymat n'est claire que pour 46 % des répondants ; 30 % avouent ne pas la connaître et 24 % ne sont pas sûrs. Dans les faits, 42 % ont déjà utilisé un pseudonyme ou un compte anonyme pour s'exprimer, dont 31 % « parfois ».

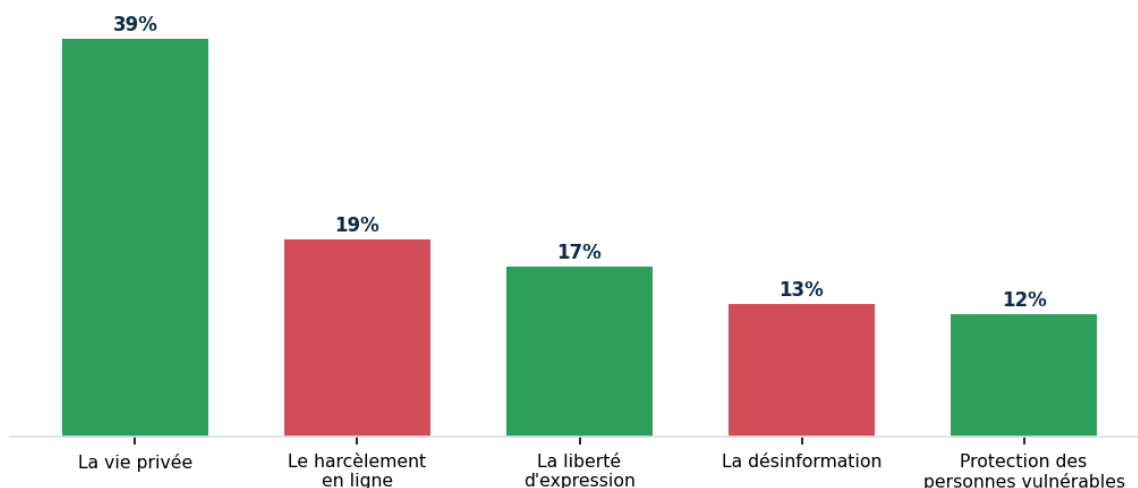
« Selon toi, l'anonymat permet principalement... »

Figure 7 — « Selon toi, l'anonymat permet principalement... » (n = 300).

La perception de l'anonymat est ambivalente : 39 % y voient d'abord un outil de vie privée, 17 % un vecteur de liberté d'expression et 12 % une protection des personnes vulnérables — soit une majorité de lectures positives —, tandis que 19 % l'associent d'abord au harcèlement et 13 % à la désinformation. La motivation dominante pour y recourir est d'ailleurs défensive : 39 % le feraient « pour se protéger ». Cohérence avec ce besoin de maîtrise, 59 % des répondants souhaitent que les plateformes proposent plusieurs niveaux d'identité de façon claire et compréhensible — un signal utile pour les débats sur l'identité numérique et la vérification de l'âge.

11. Une demande d'éducation quasi unanime

C'est le point de convergence le plus net du baromètre. 88 % des répondants souhaitent qu'un cours d'éducation à la citoyenneté numérique soit dispensé dans les écoles (2 % seulement s'y opposent), et 94 % veulent que des formations soient accessibles à tout le monde. La question de l'âge d'inscription aux réseaux sociaux révèle par ailleurs un fort souci de protection des mineurs : 56 % fixeraient le seuil à 15 ans et 22 % à 18 ans, contre 21 % à 13 ans.

Adhésion aux réponses éducatives (% de « Oui »)

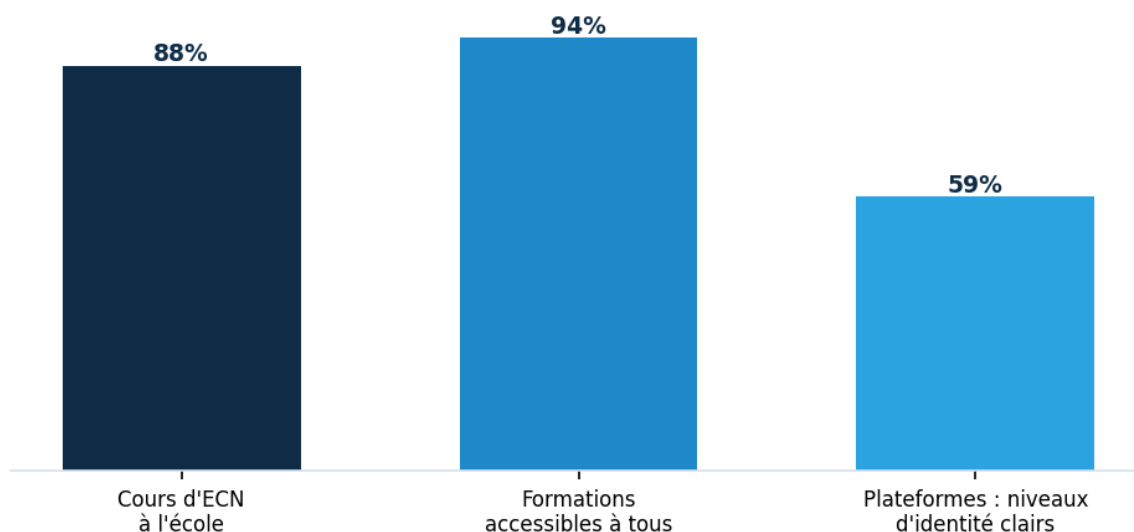


Figure 8 — Adhésion aux réponses éducatives (% de « Oui », n = 300).

Les commentaires précisent la demande : une éducation « dès le fondamental et encore au cours du secondaire », « intégrée dans un autre cours » plutôt qu'isolée, « courte et surtout très concrète », adaptée à chaque tranche d'âge, et étendue au-delà de l'école — « des personnes de toutes générations en ont besoin », notamment les seniors face à la fracture numérique. Cette attente, portée par un public dont un tiers vient du monde éducatif, constitue un mandat clair pour l'ASBL.

12. Enseignements transversaux

Au-delà des réponses item par item, quatre tensions structurent l'ensemble du baromètre et méritent d'être portées dans le débat public.

Le paradoxe du savoir sans pouvoir

Les répondants connaissent les risques et le vocabulaire, mais se vivent comme démunis : ils savent ce qu'est un algorithme mais s'en méfient, savent que les fake news existent mais s'y font prendre, connaissent leurs droits sans lire les conditions qui les régissent. La citoyenneté numérique bute moins sur un déficit d'information que sur un déficit de capacité d'agir.

La défiance comme toile de fond

Plateformes, algorithmes, réseaux sociaux, intelligence artificielle : la méfiance est la posture par défaut. Elle n'est pas de l'ignorance mais un jugement — souvent nourri par une expérience négative (délit, harcèlement, fake news). Cette défiance est un risque pour la confiance démocratique, mais aussi un point d'appui : elle témoigne d'une lucidité sur laquelle l'éducation peut construire.

Le renoncement sur les données

L'acceptation résignée que « les données appartiennent aux plateformes » est le signe d'une bataille culturelle en partie perdue sur le terrain du droit. Réaffirmer que les données personnelles appartiennent à la personne, et rendre ce droit tangible, est un chantier prioritaire.

Un consensus sur la solution

Face à ces tensions, la réponse fait consensus : éduquer, tout au long de la vie, dès l'école, de façon concrète et adaptée à l'âge. Ce mandat, exprimé par près de neuf répondants sur dix, légitime directement la mission de Citoyens Numériques.

13. Pistes d'action

- Déplacer le discours de la peur vers le pouvoir d'agir : passer des « dangers du numérique » aux droits et aux gestes concrets (paramétrer, refuser, effacer, signaler), pour répondre au paradoxe du savoir sans pouvoir.
- Faire du droit des données un contenu phare : expliquer simplement le RGPD, le droit à l'oubli et la propriété des données, notions parmi les moins maîtrisées et les plus stratégiques.
- Prioriser les notions à la traîne : inclusion digitale, droit à l'oubli, distinction anonymat / pseudonymat, qui restent floues même dans ce public averti.
- Cibler explicitement les jeunes et les seniors, les deux publics sous-représentés dans le baromètre mais désignés comme prioritaires par les répondants (protection des mineurs, fracture numérique).
- Porter dans le débat public la demande de niveaux d'identité clairs sur les plateformes (59 % de soutien) et la réflexion sur l'âge d'accès aux réseaux sociaux.
- Améliorer le prochain baromètre : introduire des modalités nuancées et des questions ouvertes, viser un échantillon plus représentatif (jeunes en particulier), afin de renforcer la portée des résultats.

À VALIDER — Ces pistes sont proposées à titre d'aide à la décision et n'engagent pas l'ASBL. Elles doivent être arbitrées par le bureau avant toute communication externe.

Note méthodologique — Rapport établi à partir du fichier de réponses brut du Baromètre de la citoyenneté numérique 2025 (300 réponses, questionnaire en ligne). Tous les pourcentages sont calculés sur la base des 300 répondants, sauf pour les questions comportant des non-réponses, où la base exclut celles-ci (notions, notamment). Les questions à choix multiples totalisent plus de 100 %. Les résultats sont déclaratifs et issus d'un échantillon auto-sélectionné ; ils ne sont pas statistiquement représentatifs de la population générale. Document de travail — à valider avant toute diffusion.